

Université Abderrahmane Mira-Bejaia
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Département de Psychologie et Orthophonie



Tests psychologiques

M1 Psychologie Clinique

8^{ème} cours

Dr GUEZOU I

Année universitaire 2023/2024

La standardisation des tests

II. Les trois qualités d'un outil de collecte de données (3)

La construction des tests psychologique

La construction des tests est un processus long qui ne se termine pas nécessairement au moment de sa publication puisque la validation de l'épreuve peut donner lieu à de nombreux travaux complémentaires venant préciser les propriétés de la mesure. Dans un manuel de test on doit retrouver tous les éléments qui vont permettre au praticien d'évaluer la qualité de l'outil qu'il souhaite utiliser : objectif du test, sa forme finale, ses qualités métrologiques, l'étalonnage et la date de publication (cf. chap C §1.3 - Manuel des tests). Ces éléments sont, pour la plupart, ceux que l'on retrouve lors de la construction d'un test. (Cours psychométrie)

Il existe plusieurs méthodes de construire des tests, nous présentons ici la méthode de Patterson (1995), car il présente des caractéristiques intéressantes : il est complet, exhaustif et précis ; la démarche à suivre est explicite et laisse peu de place à l'improvisation. À chacune des étapes d'élaboration, il importe de démontrer la rigueur dans les choix et les décisions qui seront prises. Chacune de ces étapes devra contribuer à la validité du test et s'appuyer sur une base solide afin d'assurer le passage à l'étape subséquente. Ainsi, et seulement ainsi, l'on pourra prétendre, dans une certaine mesure, à la validité de contenu de l'instrument.

L'application de la démarche permettra ensuite de vérifier la pertinence de chacune des étapes, la justesse de la séquence de ces dites étapes ainsi que la précision du processus. Des recommandations pourront ensuite être faites en conséquence des résultats obtenus.

(APPLICATION D'UNE PROCÉDURE D'ÉLABORATION D'INSTRUMENTS

DE SÉLECTION BASÉS SUR LA VALIDITÉ DE CONTENU:

CONSTRUCTION D'UN «IN-BASKET»)

Pettersen, après avoir analysé les démarches proposées dans la littérature, a élaboré un processus segmenté en étapes et en sous-étapes.

Phase 1 :

Finalités et spécification du domaine à mesurer

Étape 1. Finalités de l'instrument de mesure

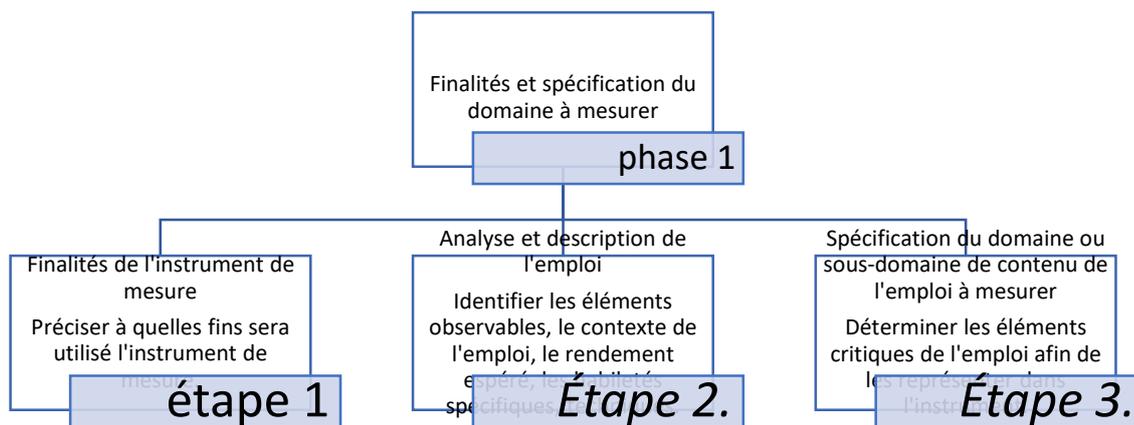
Préciser à quelles fins sera utilisé l'instrument de mesure.

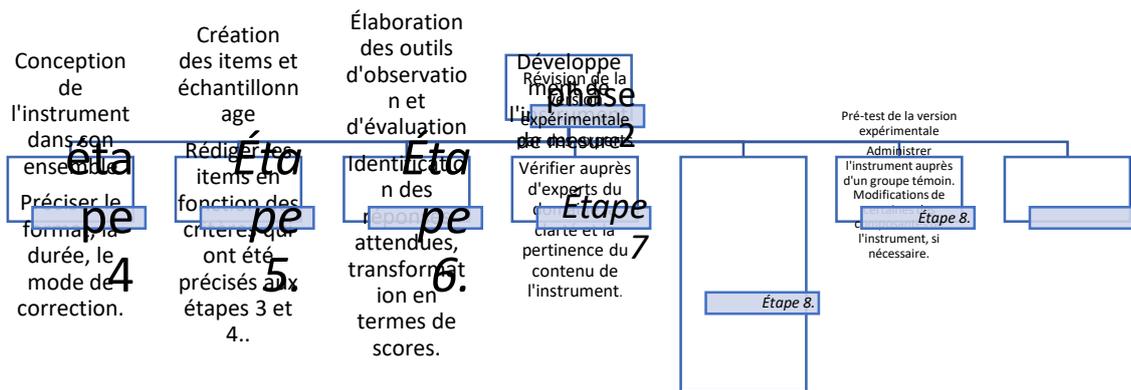
Étape 2. Analyse et description de l'emploi

Identifier les éléments observables, le contexte de l'emploi, le rendement espéré, les habiletés spécifiques, techniques.

Étape 3. Spécification du domaine ou sous-domaine de contenu de l'emploi à mesurer

Déterminer les éléments critiques de l'emploi afin de les représenter dans l'instrument.





Phase II : Développement de l'instrument de mesure

Étape 4. Conception de l'instrument dans son ensemble

Préciser le format, la durée, le mode de correction.

Étape 5.

Création des items et échantillonnage

Rédiger les items en fonction des critères qui ont été précisés aux étapes 3 et 4.

Étape 6.

Élaboration des outils d'observation et d'évaluation

Identification des réponses attendues, transformation en termes de scores.

Étape 7.

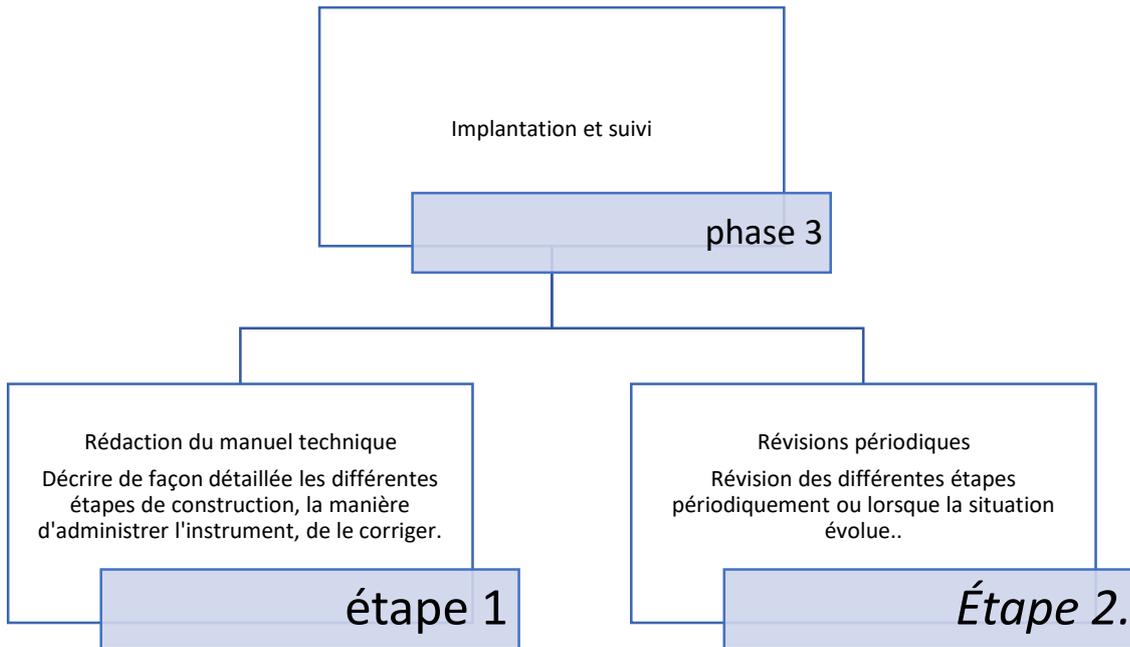
Révision de la version expérimentale par des experts

Vérifier auprès d'experts du domaine la clarté et la pertinence du contenu de l'instrument.

Étape 8.

Pré-test de la version expérimentale

Administrer l'instrument auprès d'un groupe témoin. Modifications de certaines des composantes de l'instrument, si nécessaire.



Phase III : Implantation et suivi

Étape 9. Rédaction du manuel technique

Décrire de façon détaillée les différentes étapes de construction, la manière d'administrer l'instrument, de le corriger.

Étape 10.

Révisions périodiques

Révision des différentes étapes périodiquement ou lorsque la situation évolue.

Cette procédure comprend des étapes décrites avec précision, la démarche est exhaustive. Cette précision augmente la probabilité d'assurer la validité de l'instrument ainsi conçu. Chacune des étapes sont inter-reliées et s'inscrivent dans un processus logique. De plus, cette démarche est conforme aux recommandations et conseils présentés antérieurement dans cette section. Cette procédure d'élaboration sera donc retenue pour l'élaboration de l'instrument.

(PROCEDURE OFTEST CONSTRUCTION)

La sélection du format de l'instrument

Il importe de définir le type d'instrument qui permettra de mesurer le plus adéquatement possible les tâches de l'emploi. Cela sous-entend que plus le test

est une approximation précise de l'emploi, plus la qualité des inférences faites à partir de l'instrument sera grande.

Le type de communication et le niveau de langage

Le test doit être construit de façon à choisir le type de communication approprié pour l'emploi. En effet, il importe de définir le type de communication adéquat, le niveau de langage, la pertinence de termes techniques ou de codes relatifs à l'emploi. Les candidats doivent être en mesure de comprendre les instructions du test en fonction de leurs connaissances. Le test ne doit pas comporter des difficultés, dans sa présentation, qui ne sont pas présentes à l'emploi. La façon dont l'instrument est présenté doit être représentative de l'emploi mesuré. Par exemple, si le poste nécessite une parfaite connaissance de l'anglais, l'instrument pourrait être présenté dans cette langue ; si les interactions humaines sont courantes, le test aurait peut-être avantage à simuler de véritables échanges.

Les items doivent présenter les qualités suivantes :

Utiliser un niveau de langage approprié.

Rédiger les instructions et les items dans un langage le plus clair et le plus concis possible.

Regrouper les items concernant le même contenu à l'intérieur de la grille de correction.

Utiliser un type de contenu par question.

Éviter la formulation négative qui pourrait ajouter une complexité de compréhension inutile.

La durée de la passation

Le test doit être représentatif des contingences de l'emploi. Ainsi, sa durée doit présenter des facteurs qui sont semblables à l'emploi, comme le degré d'anxiété et la durée nécessaire pour se familiariser avec le matériel.

La note de passage

La note de passage doit être établie avec logique. Les candidats ne possédant pas les habiletés ou les connaissances nécessaires afin de satisfaire les exigences de base de l'emploi devraient être éliminés à partir de la note qui a été établie.

La révision du contenu de l'instrument

Le contenu doit être revu par un comité d'experts. Ce comité est composé de trois personnes ou plus qui possèdent une connaissance et/ou une expertise étendue du domaine. Chacun des experts doit examiner le contenu indépendamment de l'avis des autres. Ils doivent être bien informés de la démarche et de leurs responsabilités dans l'établissement de la validité de l'instrument.

Il est suggéré de regrouper les items en trois catégories, selon les recommandations des experts du domaine (1) les items inacceptables, qui doivent être rejetés, (2) les items acceptables et (3) les items qui requièrent des modifications mineures pour être acceptables. Les items classés dans la deuxième catégorie (acceptables) doivent être reconnus comme tels par tous les experts et ce, unanimement. En ce qui a trait aux items de la troisième catégorie (corrections mineures), ceux-ci devront être présentés une deuxième fois aux experts, une fois les modifications apportées, avant d'être inclus dans le test. Dans les faits, certaines étapes se devraient d'être inversées ou ajoutées. En effet, il serait difficile d'établir la durée limite de la passation sans l'avis des experts du domaine. De même, établir la note de passage sans faire de pré-test serait très arbitraire. Certains points peuvent être précisés ainsi à première vue.

Par contre, tout changement dans la procédure implique des réajustements à toutes les étapes de construction, chacune étant intimement liée aux autres. Il est donc difficile de proposer des changements et de les appliquer ainsi à l'aveuglette. Seule l'application d'une procédure d'élaboration étape par étape permet d'identifier ces lacunes et, possiblement, de proposer des ajustements à posteriori. Cette procédure présente toutefois des avenues ou des recommandations intéressantes qui devront être intégrées afin d'enrichir le procédé d'élaboration qui sera choisi.